

Compte-rendu du CE du Siège

09 décembre 2015



Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourgier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Luc Deléglise, Sonia Deputier, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:
Christian Fruchard

La fréquence des CE au Siège est inversement proportionnelle à leur efficacité. L'étirement des débats, le formalisme érigé en règle ont peu à peu enlisé l'instance qui ne répond pas à ses missions. Nouvel exemple ce 9 décembre où deux points seulement auront été traités sur les 7 inscrits à l'ordre du jour du CE ordinaire de décembre.

CE extraordinaire

Point sur Info 2015, déménagement et aménagement des espaces

Les élus du CE, toujours opposés à Info 2015, demandent la présentation d'un projet d'ensemble intégrant la chaîne info en continu. Ils demandent également la présence du nouveau directeur de l'information, Michel Field. Face au refus de la direction de prendre en compte ces demandes, les élus ont quitté la séance.

La CGT a dénoncé l'attitude de la direction à l'égard des salariés de France 5 qui auront vu défiler 3 directeurs en 4 mois. Parallèlement à cette séance du CE, une assemblée générale des salariés de France 5 a eu lieu à Issy-Les Moulineaux. Ils ont fait part de leur inquiétude et de leur colère, organisé un collectif et décidé d'interpeller Delphine Ernotte. La CGT les soutient dans leur démarche.

CE ordinaire du mois de décembre

Projet de passage en HD de la fabrication des sports et des éditions nationales

Ce projet de modernisation fait suite à la mise en place de I-Fab et s'inscrit dans la continuité du renouvellement des caméscopes. Aujourd'hui les sujets des JT sont en SD alors que la diffusion est en HD. Il faut donc les convertir de SD en HD. Les plateaux étant en HD, il existe une grande différence de qualité entre les différentes images. Il a donc été décidé de passer toute la chaîne de fabrication en HD.

Le format vidéo retenu est le MPEG2 XDCAM HD de Sony en l'intégrant à I-Fab et Dalet. Une nouvelle version de Dalet Galaxy sera mise en place avec de nouvelles fonctionnalités. Un nouveau logiciel de montage est prévu pour assurer les meilleures performances possibles dans le passage à la HD.

Le calendrier de mise en place s'étalera en deux phases. Jusqu'en octobre 2016, mise en place des pré requis (Dalet Galaxy et des nouvelles sta-

tions de montage), jusque début 2017, migration progressive des briques et des workflow techniques.

La direction affirme que les processus de travail seront peu impactés. Le JRI devra emmener plusieurs cartes supplémentaires en raison du débit supérieur et les temps de transfert seront légèrement allongés. Peu de changements de conditions de travail pour les utilisateurs de Dalet Galaxy. Des ateliers utilisateurs ont été constitués et des accompagnements spécifiques sont prévus pour les monteurs, les salariés du PC Info et les différentes professions, documentalistes actu et sports, journalistes échanges internationaux et plate-forme d'info Internet.

Les élus ont évoqué les problèmes de passages de PC à des Mac en particulier aux sports, de problèmes de formats (ou codec) relativement obsolètes. A aussi été évo-

quée la problématique des archives et la façon dont le futur système intégrera les autres formats (type DSLR ou 5D). Les formations de 5 jours apparaissent courtes. Les élus s'inquiètent aussi des changements de conditions de travail. Les opérations précédentes ont créées beaucoup de stress. Deux monteurs seulement ont été associés au processus, la direction arguant que le nombre de fournisseur est extrêmement réduit et que seul Adobe est en mesure de fournir un logiciel fonctionnant au siège. Il est rappelé qu'une enquête CHSCT a été demandée spécifiquement sur le montage au siège. Des doutes demeurent aussi en ce qui concerne la qualité du son, l'étalonnage (les formats d'origine sont très différents).

La commission nouvelle technologie se réunira en janvier prochain pour débattre de ce point ainsi que des nouvelles caméras.

Projet de réorganisation du temps de travail à la direction immobilier et moyens généraux (énergie climatisation)

Le point est reporté car il concerne aussi l'organisation du

travail du service du courrier et du standard. Il fera l'objet

d'une consultation du CHSCT.

Projet d'organisation du temps de travail au magasin

actualités/cellule d'acquisition de la direction de l'information

La direction veut mettre en place une organisation du travail à 35 heures par semaine sur 4 jours en répartissant équitablement les vacances sur plusieurs semaines pour les 12 salariés concernés. Les vacances seront presque toutes de 8H45 ce qui les rendra plus facilement interchangeables. La direction veut aussi avancer l'ouverture du magasin le samedi à 8H au lieu de 9H.

Cela s'accompagne d'une réduction des amplitudes horaires par intégration de la pause dans le temps de travail

effectif mais les personnels pourront être joints avec le DECT. La direction a organisé quatre réunions avec les personnels concernés et le CHSCT va être consulté. Un bilan annuel est prévu.

La CGT demande des précisions sur l'organisation du travail entre le magasin et la cellule acquisition (ingest). La direction n'envisage pas "pour l'instant" de polyvalence à ce niveau mais elle reconnaît de grandes évolutions dans ce secteur avec une montée en compétence des salariés. Les élus demandent des plannings

"avant/après" de façon à pouvoir comparer les évolutions.

Des précisions sont données sur l'astreinte de niveau 2 qui rémunère la possibilité pour le salarié d'être appelé chez lui pour revenir sur le site. L'indemnisation est de 45 € sous les 12H et de 90 € entre 12 et 24H (avec les majorations du week end et des nuits en cas d'intervention). En 2015, seule la couverture de Charlie a donné lieu à un déplacement en dehors des périodes d'ouverture.

Point d'étape sur le plan de départ volontaire (Siège)

Non traité

Point de suivi sur l'AITV et le Sous titrage Info

Non traité

Situation de l'emploi au 30 septembre 2015

Non traité

Présentation du kit attitudes

Non traité

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 14 décembre 2015

Prochain CE :
18 Janvier 2016

D'ici là, vos élus CGT se tiennent à votre disposition

CGT France télévisions Siège
Bureau A210
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04